

LE NOUVEAU  
**PETIT ROBERT**

DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE ET ANALOGIQUE  
DE LA LANGUE FRANÇAISE

NOUVELLE ÉDITION DU  
**PETIT ROBERT**  
DE  
PAUL ROBERT

TEXTE REMANIÉ ET AMPLIFIÉ  
SOUS LA DIRECTION DE  
**JOSETTE REY-DEBOVE**  
ET ALAIN REY

 **LE ROBERT**

**SURTAXE** [syrtaks] n. f. - 1770; de *sur-* et *taxe* ■ 1 ADMIN., COMM. Taxe excessive illégale. ■ 2 (1785) COUR. Majoration d'une taxe; droit perçu en même temps qu'une autre taxe. *Surtaxe à l'importation. Surtaxe pour affranchissement insuffisant. Surtaxes locales*, pour le remboursement des emprunts des collectivités locales. *Surtaxe progressive*: impôt personnel sur les revenus (institué en 1948).

**SURTAXER** [syrtaks] v. tr. (1) - 1559; de *sur-* et *taxer* ■ 1 TAXER excessivement. ■ 2 FRAPPER d'une surtaxe (2°). — Numéros de téléphone surtaxés.

**SURTENSION** [syrtãsj] n. f. - 1905; de *sur-* et *tension* ■ 1 ÉLECTR. Élévation, supérieure à la normale, de la différence de potentiel appliquée à un appareil. > *survolage*. ■ 2 PHYS. Tension apparaissant aux bornes du condensateur ou de l'inductance d'un circuit oscillant, et dont l'amplitude est supérieure à celle appliquée à l'ensemble du circuit. *Coefficient de surtension mesuré à l'aide d'un Q-mètre*. ■ 3 LITTÉR. Tension extrême. « Cette surtension d'esprit » *GIRA*.

**SURTOILÉ, ÉE** [syrtwale] adj. - 1985 *surtoiler* v. tr.: de *sur-* et *toile* ■ MAR. Se dit d'un voilier muni d'une surface de voile supérieure à la normale (opposé à *sous-toilé*).

**SURTONDRE** [syrtãdr] v. tr. (1) - 1765; de *sur-* et *tondre* ■ TECHN. Couper les extrémités de (la laine, le poil), après le lavage des peaux. — n. f. **SURTONTE**.

**SURTOU** [syrtu] adv. - 1539; cf. ancien français *seur-, sor-, surquetot*; de *sur-* et *tout* ■ 1 VIEILLI Par-dessus tout, plus que tout autre chose. « J'aime surtout les vers » *MUSSET* (cf. Avant tout). ■ 2 MOD. (renforçant un conseil, un ordre...) « Ils enverront des motards en reconnaissance. Surtout ne tirez pas dessus, SARTRE. « Ah! non! pas de lettre, surtout! [...] Ce sont toujours les lettres qui nous perdent » *MAURICIA*. N'entrez surtout pas. ■ 3 Plus particulièrement (qualifie un élément plus important parmi plusieurs). « adroite, soigneuse, diligente et surtout fidèle » *MOLIÈRE*. — (Introd. une circonstance ou condition privilégiée) > principalement. « Les femmes ont toutes l'art de cacher leur futur, surtout quand elle est vive » *ROUSSEAU*. > particulièrement, spécialement. ■ 3 FAM. (emploi critiqué) **SURTOU QUE...**: d'autant plus que. « Il eut le temps de lire [...] deux journaux. Surtout que c'était gai de lire les journaux: on rappelait les permissionnaires » *TRIOLET*.

**SURTOU** [syrtu] n. m. - 1684; de *sur-* et *tout* ■ 1 VX Vêtement de dessous, cape ou grand manteau ample. > *caban, casaque*. *Deux officiers « dont l'uniforme était caché par des surtouts en drap »* *BALSAC*. ■ 2 (1694) Pièce de vaisselle ou d'orfèvrerie décorative, qu'on place sur une table. > milieu (de table).

**SURVALEUR** [syrvaleur] n. f. - 1611; de *sur-* et *valeur* ■ 1 DIDACT. Valeur excessive attribuée à qqch. ■ 2 (XX<sup>e</sup>) CALQUE de l'allemand *Ueberswert* COMPTAB. Plus-value résultant de variables n'ayant pas de réalité comptable. *Survaleur immobilière d'un quartier*.

**SURVALORISER** [syrvvalorize] v. tr. (1) - 1946; de *sur-* et *valoriser* ■ Accorder une valeur excessive à. *Survvaloriser la performance, le progrès*. — n. f. **SURVALORISATION**. ■ CONTR. Dévaloriser, minimiser.

**SURVEILLANCE** [syrvvejãs] n. f. - 1663; de *surveiller* ■ 1 Le fait de surveiller, ensemble des actes par lesquels on exerce un contrôle suivi. > 1 garde, inspection, vigilance. *Déjouer, tromper la surveillance des hommes de garde. Surveillance attentive. Laisser un enfant sans surveillance. Être sous la surveillance de qqn, de la police*. — *La surveillance des travaux* (> conduite, contrôle, direction), d'une opération technique. « La surveillance de l'étude était confiée, pour la première fois, à un jeune répétiteur » *LARBAUD* (> surveillant). — SPÉCIAL. Surveillance militaire. > faction, guet, sentinelle. Poste, ronde (> patrouille), service de surveillance. Régime de surveillance policière. > FAM. et PÉJ. *filage*. Haute surveillance: régime spécial, dans un établissement pénitentiaire. Quartier de haute surveillance. Société de surveillance. Surveillance à distance (> télé-surveillance, vidéo-surveillance). — Bâtiment, navire, avion en surveillance, qui effectue une mission de surveillance. — (En France) Direction de la surveillance du territoire (D. S. T.), dépendant de la Sécurité générale et chargée de la répression de l'espionnage. Direction générale de la surveillance extérieure (D. G. S. E.): service de renseignements, travaillant à l'extérieur du territoire français. — DR. Surveillance légale: garde judiciaire.

— *Surveillance électronique*, grâce à un appareillage électronique qui enregistre toutes les fonctions importantes du patient. > *monitoring*. ■ 2 Situation d'une personne surveillée. Être, rester en surveillance à l'hôpital. > *observation*.

**SURVEILLANT, ANTE** [syrvvejã, ãt] n. - 1535 « celui qui veille sur, qui a soin de »; aussi adj. jusqu'au XVIII<sup>e</sup>; de *surveiller* ■ 1 Personne qui surveille ce dont elle a la responsabilité, la charge. > ? garde, gardien. « Cent cinquante mille ouvriers, sous la férule de trois mille six cents surveillants, s'affairèrent » *DANIEL-ROPS*. — SPÉCIAL. Surveillants d'établissement pénitentiaire. > vx argousin, garde-chiourme, gardien, ARG. maton. ■ 2 TECHN. Agent de maîtrise, contremaître, ouvrier qualifié chargé de surveiller des travaux. *Surveillant technique. Surveillant de travaux* (> aussi conducteur), de mine (porion); de gare, de la voie. ■ 2 (1875) Personne chargée de la discipline, dans un établissement d'enseignement, une communauté. *Surveillant d'étude, d'internat*. > maître, répétiteur; FAM. 1 pion. — *La surveillante*, qui, dans un hôpital, dirige les infirmières, surveille la bonne marche du service. ■ ANCIENNT *Surveillant(e) général(e)*, chargé(e) de l'administration intérieure, de la discipline, etc., dans un établissement d'enseignement (ARG. SCOL. *surgé* [syrgze], 1920); appelé(e) *conseiller\* principal d'éducation* depuis 1970.

**SURVEILLÉ, ÉE** [syrvveje] adj. - 1762; de *surveiller* ■ Externe surveillé: élève externe qui reste aux études surveillées. — *Liberté surveillée*: situation des délinquants qui ne sont pas en prison mais doivent se présenter régulièrement à la police pour rendre compte de leurs activités.

**SURVEILLER** [syrvveje] v. tr. (1) - 1586, répandu XIX<sup>e</sup> (plutôt *surveiller* à... dans la langue classique); de *sur-* et *veiller* ■ 1 Observer avec une attention soutenue, de manière à exercer un contrôle, une vérification. > contrôler, examiner. ■ 2 *Surveiller qqn*, observer son comportement pour vérifier qu'il ne manque pas à son devoir, pour l'empêcher de mal faire. Il « la surveillait du matin au soir, exigeant d'elle l'emploi de chacune de ses minutes » *ZOLA*. *Surveiller qqn de près. Surveiller ce que qqn fait*. > 2 épier. *Surveiller qqn du coin de l'œil* (cf. Avoir l'œil sur, avoir à l'œil\*). — Avoir autorité pour contrôler. *Surveiller des élèves. Surveiller un prisonnier*. > garder (à vue). — Veiller avec attention et autorité sur. *Surveiller des enfants*. > garder. ■ 3 *Surveiller qqch.* > contrôler, inspecter. *Chef d'équipe qui surveille les travaux* (cf. Conducteur de travaux). *Surveiller des réparations, la construction d'une maison*. « Au bruit du marteau [...], il sortait pour surveiller les emballages » *FLAUBERT*. *Surveiller la cuisson du rôti*. ■ 4 Être attentif à (ce que l'on fait, ce que l'on dit). *Surveiller son langage. Surveiller ses expressions, ses sentiments*. — *Surveiller sa santé, sa ligne*. ■ SE SURVEILLER v. pron. (réfl.) Être attentif à ce qu'on dit, à ce qu'on fait. > s'observer.

**SURVENANCE** [syrvvããs] n. f. - XV<sup>e</sup>; de *survenir* (1740) ■ DR. Le fait de survenir. > apparition, création.

**SURVENANT, ANTE** [syrvvããt] n. - 1894; du p. prés. de *survenir* ■ RÉGION. (Canada) Personne qui survient.

**SURVENIR** [syrvvanir] v. intr. (22) - XII<sup>e</sup> *survenir*; de *sur-* et *venir* ■ 1 VX ou DR. (CHÔSES) **SURVENIR À**: venir après, par surcroît, s'ajouter à. « Les améliorations survenues à l'immeuble » [Code civil]. ■ 2 COUR. Arriver, venir à l'improviste, brusquement. *Personne qui survient quand on parle d'elle* (cf. Quand on parle du loup\*, on en voit la queue). Changements qui surviennent dans une société. > apparaître, se manifester, se produire. *Quand survint la Révolution. Au moindre tracas qui survient*. > advenir, arriver, intervenir. — IMPERS. S'il survenait un témoin. > se présenter.

**SURVENTE** [syrvvõt] n. f. - 1640; de *sur-* et *vente* ■ COMM. Vente à un prix trop élevé. Tout « lui fut prodigué [...], les éditions sans cesse renouvelées, la survente des vieux brouillons » *BLOY*.